

Hospi Diag : un outil d'analyse stratégique pour les établissements de santé dont l'utilité se confirme dans une circulaire de la Direction générale de l'offre de soins

La circulaire de la DGOS du 10 janvier 2012 relative au guide d'élaboration des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) porte Hospi Diag comme outil de la contractualisation entre les établissements de santé et les Agences régionales de santé. L'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) poursuit la mise en œuvre des formations à cet outil non seulement de dialogue de gestion avec les ARS, mais aussi d'aide au pilotage interne des établissements de santé.

Mieux se connaître, mieux se comparer, mieux dialoguer en interne et avec les tutelles

Quelles sont les forces et faiblesses de mon établissement ? Quels en sont les gisements de performance ?

Comment se positionne mon établissement par rapport aux autres établissements de ma région et par rapport aux structures de même profil d'activité ?

Comment a évolué mon établissement sur les trois dernières années ?

L'outil Hospi Diag répond à ces différentes questions et permet aux décideurs d'orienter leurs stratégies de gestion et de développement. Il permet d'obtenir une « photographie » de la performance de chaque établissement public ou privé MCO évaluée sur cinq axes : activité, qualité, organisation, ressources humaines et finances, sur la base d'un socle de 68 indicateurs communs.

Outre sa fonction d'analyse stratégique, Hospi Diag vient en soutien du dialogue non seulement en interne dans les établissements, entre les directeurs et les médecins, mais aussi entre les établissements et les ARS. Son utilisation a été récemment préconisée pour l'élaboration des CPOM, certains des indicateurs pouvant être utilisés afin de fixer aux établissements des objectifs en termes d'amélioration de leur performance.

Un programme de formations pour s'approprier Hospi Diag

Afin de permettre aux décideurs de mieux saisir les enjeux de l'outil et à en maîtriser l'utilisation, l'ANAP a initié à l'automne 2011 des cycles de formations gratuites à Hospi Diag, dispensées sur la France entière sur simple inscription sur le site de l'ANAP (www.anap.fr).

Ces formations, construites à partir de cas concrets et de mises en situation, sont destinées aux directeurs d'établissement de santé, aux présidents de CME, aux médecins DIM, aux directeurs financiers, aux contrôleurs de gestion, aux directeurs des soins infirmiers et aux directeurs des ressources humaines. En ARS, le public visé est composé des cellules et directions performance, des délégués territoriaux et des cellules et direction d'organisation de l'offre de soins.

Les cycles de formation sont composés d'un module de formation de deux jours à Hospi Diag et de deux modules complémentaires, en cas de besoin, pour acquérir les fondamentaux sur le PMSI et l'analyse financière.

Pour en savoir plus :

- Une plaquette d'informations relatives à Hospi Diag et aux contenus des formations peut être consultée sur le site de l'ANAP [en cliquant ici](#)
- Le calendrier et les formulaires d'inscription en ligne sont disponibles [en cliquant ici](#)

Pour toute question relative à Hospi Diag, vous pouvez contacter Sabine Rey-Arles, Tél. : 01 57 27 11 62, sabine.rey-arles@anap.fr.

Contact presse : Christine Albessard
Tél. : 01 57 27 12 21 – Mobile : 06 26 83 62 25
communication@anap.fr www.anap.fr